

Les métropoles veulent sauver leur agriculture avec les circuits courts

Les grandes villes se sont lancées dans des programmes d'alimentation territoriale pour tenter de préserver leurs terres agricoles et offrir des débouchés à leurs agriculteurs. La difficulté consiste notamment à préserver un foncier précieux.



Dans la métropole bordelaise, plusieurs communes ont le projet d'aider de jeunes agriculteurs à s'installer. (Bordeaux Métropole)

Par **Frank Niedercorn**

Publié le 11 avr. 2023 à 12:43 | Mis à jour le 11 avr. 2023 à 16:54

Ancien comptable à Paris devenu maraîcher près de Bordeaux, Quentin Gross exploitera dès l'année prochaine un hectare de terre qui appartient à la ville de Mérignac. Depuis 2021, ce trentenaire, titulaire d'un brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole obtenu avec le lycée de Blanquefort, s'est forgé une

première expérience à Pessac, dans une couveuse qui héberge des [agriculteurs en reconversion](#) . Dans la métropole bordelaise, plusieurs communes ont ainsi le projet d'aider de jeunes agriculteurs à s'installer.

« L'agglomération de Bordeaux a perdu une bonne partie de ses terres agricoles et l'enjeu est de préserver celles qui restent dans l'intérêt de la biodiversité, de la diversité de nos paysages. Sans oublier l'importance que revêt une agriculture locale si l'on veut relocaliser notre alimentation », explique Patrick Papadato, vice-président écologiste de la métropole à la Stratégie nature, biodiversité et résilience alimentaire. A l'image de Bordeaux, plusieurs villes ont placé la préservation des terres agricoles parmi leurs sujets prioritaires avec le lancement de [projets alimentaires territoriaux](#) (PAT).

Réinstaller des agriculteurs

« On compte plus de 400 projets aujourd'hui. Ce nombre a bondi depuis 2020, notamment avec la volonté de développer des circuits courts », analyse le sénateur Frédéric Marchand (Renaissance), auteur d'un rapport sur les PAT remis en 2022. D'un territoire à l'autre, les conditions sont pourtant bien différentes. Si, à Bordeaux, les 5.500 hectares de surfaces agricoles représentent 10 % du territoire métropolitain, ces dernières constituent 40 % de la superficie de la métropole de Lille, la plus agricole de France. Le même phénomène de [recul des terres agricoles](#) est partout à l'oeuvre, avec un nombre d'agriculteurs qui baisse. Ils sont encore 148 autour de Bordeaux, une vingtaine de moins en dix ans. L'objectif est de stopper cette érosion.

Pour cela, les collectivités actionnent plusieurs leviers. A commencer par celui de la préservation du foncier. Dans la métropole de Nantes, des périmètres de protection des espaces naturels et agricoles ont été mis en place. « Ce dispositif géré par le département est protecteur, puisqu'il exige une autorisation préfectorale en cas de changement d'utilisation. Il existe déjà sur trois communes de Loire-Atlantique et d'autres sont en réflexion », explique Delphine Bonamy, l'adjointe au maire de Nantes chargée de la Nature en ville.

A Bordeaux, si les mesures sont décidées dans le cadre du PAT, on a commencé par inventorier, commune par commune, les terres disponibles pour réinstaller des

agriculteurs. Cette cartographie sera prête en septembre.

LIRE AUSSI :

- **Agriculture : la ferme France cherche des bras pour nourrir le pays**

Car **l'enjeu du foncier** est partout crucial. Comme dans la métropole de Grenoble, où les agriculteurs ne maîtrisent que 18 % des terres qu'ils cultivent. « Le reste est loué à des propriétaires qui refusent de faire des baux et espèrent toujours voir leur terrain se transformer en terrain constructible », précise Lilian Vargas, chef de service Agriculture, forêt, montagne, biodiversité à la métropole. Sans cette maîtrise du foncier, pas de transmission possible alors que partout, plus de 40 % des agriculteurs ont dépassé les 55 ans.

LIRE AUSSI :

- **Commande publique : les collectivités face au casse-tête des achats alimentaires locaux**
- **Agriculture : comment Sica Maraîchère Bordelaise tente de survivre en ville**

Les circuits courts exigent aussi une logistique spécifique. Bordeaux dispose d'un marché d'intérêt national tout proche du centre-ville, en bordure du fleuve et à proximité de la gare, même si les rails ont disparu depuis des décennies. S'il a un temps été menacé par l'émergence du quartier Euratlantique, la gigantesque opération d'intérêt nationale pilotée par l'Etat, les collectivités semblent l'avoir sauvé. « C'est une chance, nous envisageons d'en faire une vitrine des producteurs locaux et de l'animer avec un marché », défend Patrick Papadato.

Sept jours d'autonomie à Bordeaux

La création d'un ponton qui permettrait d'acheminer par le fleuve des denrées alimentaires depuis le Lot-et-Garonne est à l'étude. Un autre investissement de 5 millions d'euros est en réflexion pour construire un atelier de transformation de fruits et de légumes. « Cet outil devrait permettre d'alimenter les restaurants collectifs des communes de la métropole qui servent 65.000 repas quotidiennement », explique

Patrick Papadato.

LIRE AUSSI :

- **L'agroécologie, terreau d'insertion sociale**

Pourtant, aucune métropole ne se rêve autosuffisante. Avec sa production locale, Bordeaux ne possède ainsi qu'une autonomie de sept jours et pas beaucoup plus avec le reste de la Gironde, où la vigne a remplacé une bonne partie des cultures. A Grenoble, en revanche, l'autonomie alimentaire grimpe de 2 % à 40 % dès lors qu'on inclut les trois communautés de communes environnantes.

A Rennes, au milieu d'un territoire sur lequel l'agriculture est très spécialisée, ultra-productive et tournée vers l'exportation, l'ambition de la métropole « est d'abord de contribuer à réorienter la production vers un modèle plus diversifié. Dès lors, nous n'avons pas l'idée d'aller vers l'autonomie alimentaire », explique Yannick Nadesan, élu métropolitain délégué à l'Agriculture et à l'Alimentation. Une opinion partagée par Frédéric Marchand : « Je ne crois pas à l'autarcie mais plutôt à la coopération entre les territoires. La Métropole de Toulouse est un bon exemple, qui a signé une série de contrats de réciprocité par lesquels elle s'engage à s'approvisionner auprès des communautés de communes des environs. »

Frank Niedercorn (Correspondant à Bordeaux)